

Procès-verbal de la 13ème Assemblée générale samedi 11 février 2017 à la Salle de La Prillaz à Estavayer-le-Lac

Présidence : Christian Clément

Comité: Hervé Bourrier, Emmanuel Broillet, Hubert Carrel, Jocelyne Crausaz, François

Menétrey, Dominique Rossier et Michel Rossier (caissier)

Délégués: 112 délégations présentes

Excusés: selon liste Annexe 1

Procès-verbal : Carole Clément Traduction allemande : Marguerite Chappuis

1. Salutations et adoption du procès-verbal de l'assemblée du 14 février 2015

Le président salue chaleureusement l'assemblée et plus spécialement M. André Losey, Syndic d'Estavayer-le-Lac, M. Steeve Helbling de la BCF qui est la personne de contact pour le sponsoring et un représentant de La Liberté. Il remercie ensuite le Chant de Ville d'Estavayer-le-Lac qui accueille ce jour l'assemblée et l'animera à la pause notamment. Il nomme de 2 scrutateurs : M. Daniel Esseiva et Mme Martine Godel.

La parole est ensuite donnée à M. André Losey, syndic d'Estavayer-le-Lac qui présente sa « nouvelle » commune.

Comme les années passées, le PV a été mis à disposition sur le site internet. Il ne sera pas lu. Le PV de l'assemblée 2016 ne faisant l'objet d'aucune remarque, il est accepté par acclamation par l'assemblée avec remerciements à son auteur (Carole Clément) et à Arno Fasel pour la traduction.

A la place d'une minute de silence en hommage aux défunts de la famille des chanteurs, la Prière du Pâtre est entonnée en chœur.

L'ordre du jour ne faisant appel à aucune remarque, l'assemblée peut valablement débuter.

2. Rapport d'activité 2016

Le Président constate que le chant choral a suivi les tendances actuelles des autres activités culturelles et sociales Dans les chœurs d'église, le nombre de chanteurs diminue sensiblement et dans les régions où la pratique du chant n'est pas innée, les chœurs devient moins nombreux. Mais ces tendances ne sont pas une généralité. Les chœurs d'enfants se portent très bien, il n'y a jamais eu autant de projets intéressants et des concerts de qualité mis sur pied.

Au-delà des chiffres, le principal est que chacun prenne du plaisir et puisse en donner. Et pour cela, il faut oser. Oser suivre un cours de pose de voix, oser aller frapper à la porte du nouveau voisin, oser fusionner avec le chœur voisin si l'effectif ne permet plus d'assurer des prestations. Il ne faut pas s'attacher au passé et le regretter mais regarder comment profiter au mieux de l'avenir qui se présente.

La FFC ne peut pas livrer aux chœurs des chanteurs sur un plateau. Elle peut par contre faire connaître des actions, proposer et soutenir des démarches. Mais le cœur de l'action c'est vous, chanteur/chanteuse.

Dans les points délicats, il faut relever la dissolution du Sängerbund SeeSenseSaane qui, en 10 ans, est passé de 19 chœurs (421 chanteurs) à 9 chœurs (170 chanteurs). Les chœurs qui le souhaitent peuvent tout de même rejoindre l'ACO.

Mais il y a aussi beaucoup de points réjouissants. Tout d'abord les camps de l'AFCEJ et celui du Caecilienverband qui ont pu être soutenus. S'ils peuvent être mis sur pied, c'est qu'il y a de l'intérêt et celui-ci est grandissant.

La newsletter « Crescendo » qui est adressée 3 x par année à chaque chœur via son président/sa présidente depuis 3 ans maintenant. Président/Présidente, merci de la transmettre à tous vos chanteurs/chanteuses.

Tutticanti a eu un succès mérité, ce point sera traité plus en détails au point 4.

Le partenariat BCF est toujours d'actualité. Cette année, les chœurs qui ont rempli les critères du partenariat recevront CHF 60'200.—(cf. tableau sur le site). M. Steeve Helbling, ici présent, est la nouvelle personne de contact auprès de la banque.

La Commission de Musique s'est chargée de la formation, de l'évaluation des dossiers du partenariat BCF ainsi que des aspects musicaux de tutticanti 2016.

La Commission du Patrimoine travaille en collaboration avec la BCU et Musica Friburgensis pour mettre en valeur le patrimoine choral.

Finalement, l'opération « septembre portes ouvertes » est analysée. Son objectif était de faire connaître l'existence des chorales et d'inviter les gens à essayer. Pour un coût de CHF 10'500.--, le résultat est de 55 nouveaux chanteurs. Il s'agit d'un travail considérable de collecte d'informations notamment. 35% des chœurs ont répondu au questionnaire. Un merci particulier est à adresser à Claudine Sautaux et Hervé Bourrier pour leur travail. Cette opération peut être envisagée une nouvelle fois, éventuellement sous une forme quelque peu remaniée. Le Comité vous tiendra au courant d'une nouvelle édition.

En résumé, ce ne sont pas les activités qui manquent. C'est pourquoi le Président tient à remercier tous ses collègues du comité, de la commission de musique, de l'équipe internet, de l'aide à la traduction. Toutes ces personnes travaillent bénévolement et sans compter leur temps. Elles méritent bien un tonnerre d'applaudissements.

3. Activités des associations

La FFC étant une grande famille, la parole est donnée à chaque association pour faire connaître les activités de chacune d'elles.

<u>GAC</u>: Hubert Carrel rappelle que le GAC regroupe 13 associations, soit 117 chœurs et plus de 3'000 chanteurs. Le GAC a eu sa rencontre annuelle le 28 janvier dernier entre les présidents et directeurs musicaux. Cette rencontre a permis de maintenir le lien entre le comité du GAC et les associations, faire un état de la situation, transmettre les expériences des associations et faire passer certaines consignes de fonctionnement.

Les présidents se sont penchés sur la problématique des enterrements (répertoires), la valeur attractive des fêtes de Céciliennes pour le chanteur, comment intéresser le public, le village à participer aux fêtes et la collaboration avec les autres sociétés.

FFC : Procès-verbal de l'Assemblée générale Samedi 11 février 2017 Les directeurs musicaux ont analysé les mandats et fait ressortir des points communs. Comme notamment l'expertise des chœurs se révèlent être une nécessité par un passage devant jury. La relève par l'évocation d'un groupe de travail à créer.

La proclamation officielle des résultats du concours de composition a enfin été fixée au samedi 6 mai 2017 en l'Eglise du Christ-Roi où un chœur ad hoc interprétera les 6 pièces retenues et il y aura la remise des prix aux lauréats. En 2ème partie, le chœur d'enfants « Les Enchanteurs », sous la direction de Jocelyne Crausaz, se produira.

ACO: Emmanuel Broillet explique que son association compte 44 chœurs, soit 1'200 chanteurs env.

La folie chantante organisée l'année passée (25 septembre) sur l'île d'Ogoz a même été filmée par un drone. La vidéo est consultable sur le site de la FFC.

L'ACO prépare le 4^{ème} Concours Choral de Fribourg qui se tiendra du 24 au 27 mai au Collège St-Michel à Fribourg.

CVDF: Josef Vonlanthen résume que son association compte aujourd'hui 18 chœurs composés de 427 dames et 226 hommes, soit un total de 653 chanteurs, c'est-à-dire une dame en plus et 6 hommes en moins.

Durant cette année, précédée par Cantars en 2015 avec un grand succès, et 2017 avec la fête de l'association, 2016 était « réservée » à tutticanti. Josef Vonlanthen félicite le comité d'organisation pour le grand succès de cette fête qui a montré le potentiel des chœurs fribourgeois.

Il explique ensuite que le 20 mai 2017 se déroulera simultanément dans les églises de Bösingen, Flamatt, Schmitten, Wünnewil et Überstorf une messe à 9h30. Une nouveauté sera une fête des enfants, nommée « 1. Sensler Singplausch », qui réunira 6 chœurs d'enfants avec un programme spécial. En fin de journée, il y aura un concert final avec les pièces étudiées, chansons de Mani Matter.

L'association poursuit son travail avec la base de données des chœurs et, toujours en collaboration avec l'entreprise Hemmer, élargit le projet avec un volet « partitions ». Grâce à Capella Reader, les partitions d'une ou plusieurs voix peuvent être jouées.

<u>AFCEJ</u>: Jocelyne Crausaz explique que son association compte 38 chœurs dont un deuxième chœur singinois « Cantini ». La co-présidence est toujours assurée par Anne Steulet-Brown et elle-même.

3 axes principaux ont occupé l'AFCEJ:

1° l'aide à la formation

2° le concours de chant du 1^{er} mai qui a rassemblé 289 chanteurs (224 romands et 65 alémaniques) dans 21 lieux. La finale a exceptionnellement eu lieu durant tutticanti et la remise des prix s'est déroulée à Bulle.

3° les camps. Le camp des enfants s'est déroulé à Bellegarde. 80 enfants issus de 16 chœurs différents y ont participé. Le camp des jeunes (15 à 25 ans) est planifié cette année après celui des enfants (du vendredi au dimanche) pour voir si cette formule marche mieux..

Enfin l'atelier « Petits & Grands ensemble » durant tutticanti a eu un énorme succès même si l'affluence du public n'a pas été à la hauteur de la qualité du concert final.

Au nom de l'ASCEJ, Philippe Savoy explique que son association apporte une aide logistique aux projets musicaux inter cantonaux. C'est pourquoi certains chœurs se présentent au festival SKIJF.

La mise en œuvre de l'initiative « Jeunesse & Musique » est une aubaine pour les chœurs de jeunes (7 à 20 ans). Pour toucher un soutien de la même nature que les moniteurs Jeunesse & Sport, il faut suivre une formation qui dépend de son bagage musical. Il est impératif que le plus de monde possible s'y inscrive, tout d'abord pour toucher des fonds et ensuite pour que l'enveloppe mise à disposition soit complètement utilisée.

Thierry Dagon, représentant de l'USC, parle du concours suisse des chorales qui est fixé au 28-29 octobre 2017 à Aarau. Il explique également que l'USC se penche sur la revitalisation des chœurs d'hommes. Les déclarations SUISA occupent aussi l'USC. Et il rappelle aux chœurs que l'USC offre une subvention identique à celle de la FFC en cas de demande.

Le Chant de Ville d'Estavayer-le-Lac propose 3 chants sous la baguette de leur directeur qui n'est autre que Thierry Dagon avant la pause.

4. tutticanti 2016

Jean-Pierre Doutaz, Président du comité d'organisation, revient sur l'aventure tutticanti qui a été une aventure humaine avec notamment l'engagement de 800 bénévoles (dont 50% hors Gruyère). La fête a été pour les chanteurs, mais également ouverte et populaire. Un comité de 13 personnes a été au travail pendant 2 ans.

Il s'agissait aussi d'une aventure musicale avec 109 concerts libres, 58 passages devant jury. Un public en nombre, concerts à guichets fermés, Grevîre à plus de 4'000 spectateurs.

L'aventure était aussi régionale avec 25 chœurs partenaires, une note gruérienne, une concentration au centre-ville de Bulle idéale, une utilisation optimale des locaux et une coopération avec le musée gruérien, la commune, la paroisse et les commerçants.

Si bien sûr cette aventure a eu des points négatifs (palette des ateliers trop importante, manque de temps pour les générales et dépassement d'horaires le samedi soir, prix de la carte de fête pas compris, chœurs indisciplinés pour la commande des cartes de fêtes, scènes et sonorisation pas adaptée à « petits et grands ensemble », bilinguisme à améliorer), le comité s'en excuse auprès des personnes touchées. Elle laissera par contre de nombreux points positifs (très bons souvenirs chez beaucoup de monde, enthousiasme des chanteurs ayant vécu les ateliers, concentration idéale, planification admirable pour les chœurs, un comité et des commissions efficaces et engagés, un sponsoring qui a bien fonctionné et un succès avec la dimension populaire de Grevîre et du spectacle d'ouverture).

Au final, cette aventure financière a permis de verser CHF 80'000.—aux sociétés partenaires, CHF 40'000.- ont été rendus à la FFC qui avait avancé cet argent + CHF 20'000.—comme avance sur le bénéfice et env. CHF 32'000.—seront encore versés à la FFC lors du bouclement final.

Jean-Pierre Doutaz tient à remercier tous les partenaires et surtout Bernard Maillard et Christian Clément.

Le Président le remercie et félicite surtout Bermard Maillard pour l'excellente organisation des passages devant jury. A son tour, Bernard Maillard relève la cohabitation des musiques, une riche palette de musiques. Applaudissements à tous les membres non chanteurs qui se sont engagés dans cette aventure.

La prochaine édition de tutticanti aura lieu en 2021 et éventuellement en Singine pour faire un geste envers les germanophones.

5. Rapport du caissier et des vérificateurs de comptes

Le président rappelle qu'à la demande de délégués, les comptes sont mis à disposition pour téléchargement sur le site chant.ch une semaine avant l'assemblée (cf. annexes).

Le caissier, Michel Rossier, présente les comptes 2016 qui ont été vérifiés et jugés conformes par Hansruedi Johner et René Wirz.

6. Approbation des comptes 2016

Les comptes 2016 sont acceptés à l'unanimité avec remerciements au caissier pour son travail précis.

7. Projets 2017

1° la formation

Dominique Rossier, co-président de la commission de musique (CoMu) fait l'état de la situation. A part le cours de pose de voix, les 2 autres cours n'ont pas eu lieu faute d'inscriptions suffisantes. La tendance serait plutôt d'avoir des formateurs directement dans les chœurs ou alors que les chefs de chœur aillent directement dans d'autres chœurs avec un coach. La CoMu va établir prochainement un nouveau programme de formation adapté.

La CoMu va aussi organiser des journées thématiques, par exemple en reprenant les ateliers non choisis à Tutticanti pour le programme de la rentrée de septembre. A suivre.

2° Opération « septembre portes ouvertes »

Selon le retour, il semble intéressant de relancer le projet mais en améliorant le concept. La FFC organise et fait connaître l'opération, via internet notamment. Les chœurs ont pour mission de diffuser leur publicité et contacter personnellement les personnes.

Coût estimé: CHF 10'000 .--

3° Site internet

Améliorer le site en le rendant plus lisible et dynamique. Mettre plus en avant les activités des chœurs tel que fait sur le site de tutticanti par exemple. Le rendre adapté aux smartphones.

Coût estimé: CHF 5'000.-

4° Gestion des chœurs

Les objectifs sont la publication toujours actuelle des informations des chœurs (contact, heure de répétition, membres, etc.)

Les adresses de tous les chanteurs sont entrées et chacun reçoit directement toutes les informations. Les chœurs peuvent gérer l'historique de leurs membres et de leur comité.

Coût estimé: CHF 5'000.—pour la FFC + participation des associations si intéressées.

8. Fixation de la cotisation

Le Comité FFC propose cette année encore le statu quo, soit CHF 2.- par chanteur et CHF 50.- par chœur (les chœurs de l'AFCEJ ne paient que CHF 50.- par chœur). Proposition acceptée par l'assemblée.

9. Votation du budget 2017

Le budget 2017 tel que présenté (cf. annexe) est accepté à l'unanimité.

10. Nomination des vérificateurs des comptes

René Wirz reste en place encore une année. D'après le tournus des associations, le nouveau vérificateur devrait provenir du GAC. Gérard Gachoud est proposé comme vérificateur. Proposition acceptée à l'unanimité par l'assemblée.

11. Démission et élection au Comité

Chaque association membre a de droit un membre au comité et un membre à la commission de musique. Avec la dissolution du Sängerbund, leurs délégués n'en font plus partie. Trudi Vonlanthen a été durant de nombreuses années déléguée à la commission de musique.

Barbara Krähenbühl, comme Présidente du Sängerbund, siégeait au comité de la FFC. Merci à ces deux dames pour leur engagement et elles reçoivent un cadeau en guise de remerciement.

Le Président du CVDF, Josef Vonlanthen, va aussi quitter la présidence de son association. Depuis janvier 2017, c'est Manuela Dorthe qui le remplace au comité de la FFC. Merci à Josef qui reçoit aussi un cadeau en guise de remerciement.

Nous avons encore une autre personne qui quitte le comité, il s'agit de notre vice-président Arno Fasel. Nous reviendrons sur son parcours au point 12.

Comme vous le voyez, il y a de la place au comité. De plus, une partie de l'équipe, en place depuis 2005 va gentiment laisser sa place à de nouvelles forces vives. Il est important d'organiser une transition échelonnée et pas tout un comité en bloc. L'an prochain est une année d'élection. Nous cherchons un caissier (qui partira l'an prochain) et au moins un jeune et un représentant alémanique supplémentaire. Et même le président n'est pas éternel. N'hésitez pas à venir.

12. Nomination de membres d'honneur

Arno Fasel a rejoint le 12 mars 2004 le groupe de travail qui a préparé la création de la FFC. En tant que président du CVDF, délégué du CVDF et ensuite vice-président FFC, il a contribué à réunir toutes les associations chorales. Il a représenté la FFC à l'Union Suisse des Chorales, il a effectué une grande partie des traductions et a créé des ponts entre alémaniques et francophones. Pour cette raison, le Comité FFC propose de nommer Arno membre d'honneur FFC. L'assemblée confirme cette nomination par acclamation.

Le Président explique que tout organisateur d'une manifestation sait que la réussite du projet réside dans les mains du président. Lorsque le Président est allé voir Jean-Pierre à la fin 2013 pour qu'il prenne en main la présidence de tutticanti, celui-ci a demandé à réfléchir et surtout s'assurer du soutien des chœurs gruériens. Bien que non-chanteur (sauf sous la douche), il a monté un comité efficace autour de lui. Il a mené de main de maître l'organisation de la manifestation et a mouillé sa chemise au-delà des attentes. Certes tout un comité a agi autour de lui, mais corps sans tête ne sert à rien. En guise de remerciement symbolique pour tout le travail accompli par tout le comité tutticanti 2016, mais surtout pour le risque pris, la FFC souhaite nommer Jean-Pierre Doutaz membre d'honneur. Nomination acceptée à l'unanimité.

13. Assemblée générale 2018

L'assemblée 2018 devrait se tenir dans la Glâne selon le tournus des associations. Elle aura lieu le samedi 10 février 2018. Si un chœur s'intéresse à l'organiser, il peut contacter le Président.

14. Divers

Philippe Savoy prend la parole pour indiquer que l'art choral ne doit pas dormir sur ses lauriers dans le canton de Fribourg. Il faudrait organiser une table ronde entre tous les acteurs et le lead devrait en revenir à la FFC. Le Président répond que cette question est pertinente et que des démarches sont en préparation. Elles seront mises en route en 2017.

Le Président fait un nouveau rappel de la procédure pour les déclarations SUISA, notamment que la déclaration est obligatoire pour tous les chœurs.

FFC : Procès-verbal de l'Assemblée générale Samedi 11 février 2017 Avant de lever l'assemblée, le Président remercie chaleureusement le Chant de Ville d'Estavayer-le-Lac pour l'animation musicale et l'organisation/préparation de la salle, la commune pour la mise à disposition gratuite de la salle ainsi que la prise en charge de l'apéritif.

En guise de chant final, le Président propose de chanter ensemble « Chante en mon cœur » et il remercie tout le monde et vive la Fédération Fribourgeoise des Chorales !

Annexe 1 : Liste des excusés

Personnalités excusées :

M. Yves Piller

Mme Denise Pauchard

M. Claude-André Mani

M. Dick Perroud

M. Jean Marcel Juriens

M. Norbert Ritz

M. Nicolas Kilchoer, Préfet de la Broye

Mme Chantal Dünnenberger

M. Pascal Mayer

Chœurs excusés:

CM Notre Dame de Montagny-Tours, Cousset

CM de Cressier

Chanteclair

Les Giblotins

Ensemble vocal Mon Pays

La Chanson de Thusy

CantaSense

Divertimento Vocale

Caecilia-Chœur-mixte de St-Jean

Cécilienne de Remaufens

Les Zéphyrs, Middes

Vocalise

Cäcilienchor Tafers

L'Avenir Barberêche

Les Ménestrels

GC St.-Ursen

CM Matran

CM de Villarlod

Cantini

Les Guelins

L'Echo des Alpes

GC St.-Antoni

La Chanson de Corserey

L'Accroche-Cœur

Les Smartiz

La Cécilienne, Sorens

CM Albeuve

Le Dzoyà

FFC : Procès-verbal de l'Assemblée générale Samedi 11 février 2017 L'Amitié Mézières
CM Caecilia Payerne
CM La Persévance
Cäcilienverein Plaffeien
Mini-Chœur & Petit Chœur d'Hauterive
L'Harmonie de Vaulruz
CM Villarepos
CM Grolley

Annexe 2 : Comptes 2016 et Budget 2017

Bilan 31.12.15 Bilanz 31.12.15 Bilan 31.12.16 Bilanz 31.12.16

cpte N°	Comptes	Actifs Activen	Passifs Passiven	Actifs Activen	Passifs Passiven	Konten
	Actif					Aktiven
	Liquidités					Flüssige Mittel
1000	Caisse	195.00		172.00		Kasse
1021	Banque de l'Etat de Fribourg	55 464.00		75 284.20		Freiburger Kantonalbank
1022	BCF Fond réserve fête FFC	20 465.25		45 459.75		FKB Reservekonto FCV
1023	USC Prêt	0.00		0.00		SCV Darlehen
	Actifs transitoires					Transitorische Aktiven
1300	Impôt anticipé à récupérer	14.33		17.28		Rückerstattung der Verrechnungssteuer
1310	Factures débiteurs impayées	0.00		1 038.00		Unbezahlte Debitorenrechnungen
1311	Partenariat non utilisé à reporter	0.00		200.00		Übertrag nicht verwendeter FKB-Beiträge
1312	Bénéfice Tutticanti à recevoir			20 000.00		
	Passif					Passiven
	Créanciers					Kreditoren
2000	Créanciers divers		0.00		0.00	Verschiedene Kreditoren
2001	Créanciers associations					Kreditoren Mitgliedverbände
2002	Provision divers évènements		5 000.00		10 000.00	Rückstellungen, verschidene Anlässe
	Passifs transitoires		0.00		0.00	Transitorische Passiven
2300	Factures à payer		2 800.00		2 000.00	Unbezahlte Rechnungen
	Totaux	76 138.58	7 800.00	142 171.23	12 000.00	Total
	Fonds propres					Eigene Mittel
	Capital					Vermögen
2600	Capital au 01.01		68 655.09		68 338.58	Vermögen am 01.01
	Totaux 2	76 138.58	76 455.09	142 171.23	80 338.58	Total 2
	Pertes et profits					Verluste und Gewinne
2901	résultat de l'exercice		-316.51		61 832.65	Jahresergebnis
	Balance	76 138.58	76 138.58	142 171.23	142 171.23	Ausgleich

Capital au 31.12 68 338.58 130 171.23 Vermögen am 31.12

		Rudget 2016 Comptee 2016 Rudget 2017						TILIBONGEN CHONVENEINIGONG
		Budget 2016 Comptes 2016			Budget 2017		l.,	
cpte	Comptes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses		Konten
N°	D	Ausgaben	Einnahmen	Ausgaben	Einnahmen	Ausgaben	Einnahmen	ID 4 **
6000	Revenus	17.500.00	41 000 00	15.025.00	27 000 20	17 500 00	40.200.00	Erträge
6000	Cotisations	17 500.00	41 000.00	15 837.90		17 500.00		Mitgliederbeiträge
6100	Partenariat BCF		60 000.00		60 000.00		60 000.00	Partnerschaft FKB
6101	Sponsoring et dons divers							Sponsoring und diverse Spenden
6102	Subvention		11 000.00		11 000.00		11 000.00	Subventionen
	Autres produits							Andere Erträge
6200	Manifestations diverses							Verschiedene Veranstaltungen
6300	Publicité							Werbung
6602	Produits divers				40 380.12			Verschiedene Erträge
	Charges et produits extraordinaire							Kosten und Ertäge Extra.
7001	Pertes sur débiteurs							Debitorenverlust
	Charges							Kosten
	Frais gestion							Verwaltungskosten
4001	Frais secrétariat	2 000.00		1 742.30		2 000.00		Spesen des Sekretariates
4002	Frais comité	3 000.00		3 155.50		3 000.00		Spesen des Vorstandes
4003	Frais de commissions	1 500.00		1 349.00		1 500.00		Spesen der Kommissionen
4004	Dons - avis - distinctions	500.00		410.25		1 000.00		Geschenke, Anzeigen, Auszeichnungen
4005	Frais assemblée et divers	1 200.00		941.50		1 200.00		Auslagen GV und Verschiedenes
4006	Intérêts- frais bancaires et CCP		50.00	45.27			50.00	Zinsen, Bank- und Postkonto-Spesen
	Formation							Bildung
4501	Cours et formation FFC	6 000.00	2 500.00	1 326.70	1 300.00	6 000.00	2 500.00	Kurse und Ausbildung FCV
4502	Cours et formation Associations	10 000.00		10 000.00		10 000.00		Kurse und Ausbildung Verbände
	Contributions diverses							Verschiedene Beiträge
4601	Soutien BCF à la relève	10 000.00		10 000.00		10 000.00		Nachwuchsförderung FKB
4602	Soutien BCF manifes. Sociétés	40 000.00		39 800.00		40 000.00		FKB-Beiträge Veranstaltungen Vereine
4603	Soutien à la création et patrimoine	2 500.00				2 500.00		Förderung Neukompositionen, Liedgut
4604	Manifestations diverses	10 000.00		40 513.90	45 000.00	10 000.00		Verschiedene Anlässe
4605	Autres contributions							Andere Beiträge
4606	Projets intercantonnaux							Interkantonales Projekt
4607	Soutien FFC à la relève	5 000.00		3 250.00		5 000.00		Nachwuchsförderung FCV
	Outils d'information							Informationsmittel
4701	Frais gestion site internet	5 000.00		5 235.35		15 000.00		Kosten für Betreuung der Internetseiten
4702	Journaux et publications (crescendo)	200.00		120.00		200.00		Zeitungen und Publikationen (crescendo)
	Totaux	114 400.00	114 550.00	133 727.67	195 560.32	124 900.00	113 750.00	` /
	Résultat de l'exercice							Jahresergebnis
4900	Bénéfice / perte	150.00		61 832.65		-11 150.00		Gewinn / Verlust
	-	114 550.00	114 550.00	195 560.32	195 560.32	113 750.00		